

3 juin 2013

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, dûment convoquée et tenue le 3 juin 2013 à 20h00.

Présences : Julie Simard, Lucie Gilbert, Marco Laplante, Michel Fortin, Claire Pouliot, Carl Lessard

Absence :

Formant quorum sous la présidence du Maire Henri Gagné.

Cathy Poulin fait fonction de secrétaire.

L'assemblée est ouverte par un moment de réflexion.

La lecture et l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Lucie Gilbert.

L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2013 est proposée par Michel Fortin.

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mai 2013 est proposée par Claire Pouliot.

Il est proposé par Julie Simard et résolu à l'unanimité que la secrétaire soit autorisée à payer les comptes pour un montant de \$127,980.89. (chèques numéro 17 344 à 17 433 sauf 17 367).

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

APPUI À PATRICK GILBERT & JEAN BÉLANGER POUR DEMANDE À LA CPTAQ

Patrick Gilbert et Jean Bélanger ont déjà obtenu l'autorisation de la CPTAQ pour la construction d'une écurie et d'une résidence dans le rang St-Pierre. Par contre, comme ils veulent changer l'emplacement prévu de la résidence, ceux-ci doivent refaire une nouvelle demande à la CPTAQ. Ils ont donc besoin de l'appui de la municipalité.

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que le conseil municipal de la Municipalité Saint-Frédéric donne son appui à MM. Patrick Gilbert et Jean Bélanger pour leur demande à la CPTAQ qui consiste à modifier l'emplacement de la résidence sur le lot 4 219 385 dans le rang St-Pierre qui avait été préalablement autorisée par la CPTAQ dans le dossier portant le numéro 372556.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LES SYSTÈMES ANTI-INTRUSION

Julie Simard donne avis de motion qu'un règlement sur les systèmes d'alarme anti-intrusion sera adopté à une séance ultérieure de ce conseil et qui abrogera tout règlement adopté antérieurement concernant les alarmes anti-intrusion.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS

Carl Lessard donne avis de motion qu'un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics sera adopté à une séance ultérieure de ce conseil et qui abrogera tout règlement adopté antérieurement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics.

RÉSOLUTION POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU GARAGE MUNICIPAL

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu que la Municipalité Saint-Frédéric retienne les services de l'architecte Jean Turmel pour la surveillance et le suivi des travaux d'agrandissement du garage municipal pour un montant de 985\$ plus taxes.

ACCEPTATION DU PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE POUR L'ACHAT D'UN CAMION-CITERNE

ATTENDU QUE la Municipalité de Tring-Jonction a procédé à un appel d'offres public pour l'achat d'un camion-citerne pour le service de sécurité incendie qui appartient aux municipalités de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin ;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été déposées, soit :

	Montant (avant tx)
Camion Carl Thibault	358 446\$
Maxi Métal	341 595\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marco Laplante et adopté à l'unanimité d'accepter la plus basse soumission conforme au devis de Maxi Métal au coût de 341 595.00\$ plus taxes pour l'achat d'un camion-citerne. Il est également résolu de procéder à l'achat d'une pompe portative chez Boivin et Gauvin au montant de 13 265.00\$ plus taxes.

À ces montants, il faut ajouter le tarif du consultant de 4 750.00\$ ainsi que les taxes nettes, ce qui donne un total de 395 481.10\$. Comme le stipule l'entente du service incendie, la partie payable par la municipalité est établie selon la richesse foncière ce qui fait que la part de Saint-Frédéric est de 32.91%, soit un montant de 130 152.83\$.

Il est de plus entendu que ce soit la Municipalité de Tring-Jonction qui fasse l'emprunt global et que la Municipalité Saint-Frédéric leur rembourse leur part annuellement.

SUIVI TERRAIN DE BALLE (borne fontaine)

Henri Gagné et Robert Nadeau ont fait le drainage tel qu'entendu. Une entrée sera faite juste en haut du stationnement du terrain de balle et une borne fontaine sera installée à cette entrée.

SUIVI RANG ST-OLIVIER

Le rang St-Olivier a été piqueté afin de connaître l'emplacement exact du chemin. Des discussions ont eu lieu avec la Municipalité de Tring-Jonction étant donné que selon la réforme cadastrale, ce rang appartiendrait à Saint-Frédéric au complet. Le

conseil de Tring est prêt à céder leur partie à Saint-Frédéric. Le conseil de Saint-Frédéric acceptera mais à la condition qu'ils remettent le chemin en bon en état avant de le céder, soit creuser le fossé de leur côté et remettre du gravier. Saint-Frédéric devra également creuser un fossé de son côté. Pour ce faire, une demande sera faite aux propriétaires des terrains afin qu'ils abattent leurs arbres trop près des piquets et qu'ils achètent des ponceaux que la municipalité installera par la suite.

SUIVI EAU POTABLE

Henri Gagné, Robert Nadeau et Lucien Lachance ont ébranché chez Michel Cloutier pour préparer le terrain pour le forage. De l'ébranchage a également été fait où les sources #2 & #3. Robert Nadeau émet ses craintes quant au fait d'aller forer près des sources actuelles. Celui-ci mentionne qu'il craint de toucher à la veine d'eau et de perdre les acquis. Il est alors entendu de faire deux forages chez Michel Cloutier. Le troisième forage pourra se faire chez Luc Lachance ou bien chez Renald Labbé. M. Labbé sera contacté afin d'obtenir son autorisation et des informations seront prise afin de s'assurer que l'emplacement n'est pas trop près du cours d'eau.

SUIVI AGRANDISSEMENT GARAGE

Les travaux ont débuté ce matin. Il avait été prévu de brancher le drain à celui existant du garage mais comme la nouvelle fondation sera beaucoup plus profonde que l'ancienne, ce n'était plus possible. Il a alors été convenu d'aller brancher le drain sur celui du fossé entre le garage et le centre communautaire. Il y aura un petit surplus pour ces travaux non prévus.

RAPPORT DES COMITÉS

a) Entretien routier

La niveleuse et le calcium se feront la semaine prochaine.

b) Loisirs et embellissement

Les élus sont invités à vendre des billets pour la soirée casino qui aura lieu jeudi prochain.

c) Eau potable

Rien à mentionner.

d) O.M.H.

Rien à mentionner.

e) Culture

Rien à mentionner.

CORRESPONDANCE

Considérant que sept (7) enfants de Saint-Frédéric font partie des Cadets de l'air de St-Joseph, il est proposé par Lucie Gilbert et adopté à l'unanimité de verser un montant de 100\$ à l'Escadron 881.

Sur proposition de Claire Pouliot et adopté à l'unanimité, il est résolu de donner un montant de 150\$ en commandite à l'école Louis-Albert Vachon pour l'achat de portables pour la classe de 5^e et 6^e année. Étant donné que celle-ci a un poste à cette école, Julie Simard désire se retirer de la décision afin d'éviter tout conflit.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à mentionner.

VARIA

Rien à mentionner.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Carl Lessard à 22h30.